

**QUAND
VOUS PARLEZ
DU PROJET !**



Gwenaëlle Saillant



IPE au SPMi

Co-cheffe de l'axe 2

Evaluation de l'enfant en danger

L'évaluation de l'enfant en danger représente le cœur de métier d'un intervenant en protection de l'enfant (IPE) au SPMi. Quotidiennement nous accueillons des familles en demande d'aide, des demandes d'évaluation des tribunaux, des inquiétudes de la part du réseau professionnel, familial ou amical. L'intérêt de l'enfant est notre mission première. Pour la réaliser au mieux nous travaillons avec de nombreux acteurs professionnels : parents, enfants, famille élargie, infirmiers, enseignants, structures d'accueil petite enfance, pédiatres, instances juridiques, services de police, psychologues, foyers, etc.

La révision du dispositif de protection des mineurs me paraît essentielle et nécessaire afin de clarifier les rôles et les missions de chaque acteur impliqué. En tant qu'intervenante en protection de l'enfant, ce travail de réflexion et d'analyse est l'occasion d'éclaircir le cadre de la mission de la protection de l'enfant à Genève. Pour ce faire, nous devons entendre la voix de chaque personne concernée et échanger sur nos pratiques, nos besoins et nos attentes. Cette révision peut paraître un "chantier" immense, dans lequel il serait aisé de se perdre dans de grandes théories. Afin d'éviter cet écueil, il me semble essentiel que les professionnels de terrain, ceux qui sont en contact direct et constant avec les familles, prennent part activement à l'élaboration de cette révision du dispositif de protection des mineurs.

Je me réjouis de pouvoir participer à l'amélioration de la qualité de l'évaluation de l'enfant en danger, en proposant avec l'ensemble des acteurs concernés une vision et une pratique commune, permettant de garantir à chaque mineur et famille un accompagnement de qualité, adapté et clair pour tous.

Bernard Hofstetter



Coordinateur, Agapé

Co-chef de l'axe 3

Adaptation de l'offre du dispositif de protection

Ce projet représente une opportunité de travailler ensemble sur le dispositif de protection des mineurs. Le train démarre, il est un peu difficile d'y trouver sa place et sa marge d'action, ce qui semble tout à fait possible lors des séances de travail : l'état des lieux permet à chacun d'être entendu et d'exprimer sa vision des besoins. La particularité de ce projet est d'y travailler entre partenaires et entre collaborateurs de plusieurs niveaux de responsabilité. Le tour de force sera de réfléchir et d'accompagner les nouvelles prestations pour permettre à tout le dispositif d'évoluer, au niveau de l'infrastructure et du professionnel.

Le parcours de vie de l'enfant déplacé, son lien avec des personnes significatives, le travail sur les compétences familiales, le soutien des professionnels et des familles d'accueil dans les situations complexes peuvent devenir des indicateurs pour orienter nos actions ! J'apprécie de voir les motivations et l'engagement des participants à ce projet !

Dre Diane Gouty-Schaller



Médecin scolaire au SSEJ

Cheffe du sous-groupe de l'axe 3

Mesures ambulatoires

Je suis très enthousiaste d'y participer car je suis pour le changement, je trouve que cela apporte toujours du positif. Je trouve très intéressant d'y inclure tous les services concernés car cela nous permet de mieux nous connaître et connaître nos champs d'action, pour mieux travailler ensemble. Pour moi, ce projet représente l'opportunité d'améliorer notre aide à la protection des mineurs. Il est important d'y contribuer car nous sommes au contact de ces mineurs tous les jours sur le terrain au sein du SSEJ et nous pouvons apporter notre expertise via l'angle de la santé globale à l'école.

Mes attentes sont une amélioration des prestations pour les jeunes et leurs familles, et également en effet rebond du projet, je vois émerger une amélioration de la communication/compréhension entre services.